

---

## Communiqué de presse

---

### **Réunies à Paris le 16 juin 2014, les conférences des Recteurs grecs et Présidents d'Université française rappellent l'importance et l'urgence de poursuivre l'investissement dans la recherche et l'enseignement supérieur**

#### **Elles lancent une alerte sur les réductions parfois inacceptables des budgets universitaires**

Dans le contexte de crise, tel que nous le connaissons, certains gouvernements européens ont réduit les dépenses de l'enseignement supérieur et la recherche. Ceci est particulièrement vrai en Grèce où les coupes budgétaires ont été drastiques, ce qui aura des conséquences à long terme. Ces tensions se retrouvent à des degrés divers dans d'autres pays.

La Commission européenne appelle les Etats membres à continuer à investir dans la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur, moteur de la croissance et des emplois de demain. Pour la conférence des recteurs grecs et la Conférence française des Présidents d'université, il faut soutenir les efforts budgétaires dans ces trois domaines. En raison de cette nature-même, ces investissements ne doivent pas être comptabilisés dans le déficit de 3% autorisé pour chaque Etat membre<sup>i</sup>.

Ces investissements seront d'autant plus utiles qu'ils s'appliqueront dans un contexte d'autonomie renforcée nécessaire pour que chaque université puisse développer sa stratégie régionale, nationale, européenne et internationale.

Dans ce cadre, la Conférence des Recteurs grecs et la Conférence des Présidents d'Université ont signé un accord de partenariat entre leurs universités membres. Elles s'engagent notamment à renforcer les échanges d'informations et de bonnes pratiques, à porter des positions communes sur le développement universitaire, notamment en matière d'autonomie et d'ouverture européenne et internationale, à renforcer leur partenariat dans la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. En particulier, elles ont commencé à élaborer un plan d'actions communes telles que l'organisation de visites mutuelles de sites universitaires, la promotion de diplômes conjoints (licences, masters, doctorats), la réalisation d'écoles d'été en commun et avec d'autres partenaires européens.

---

<sup>i</sup> Cette position a été portée auprès de la commission européenne par la CPU et ses homologues allemande et polonaise, la HRK et la KRASP : [http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2013/06/130411\\_declaration\\_commune\\_CPU\\_HRK\\_KRASP.pdf](http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2013/06/130411_declaration_commune_CPU_HRK_KRASP.pdf)